

Atelier de restitution et d'échanges dédié aux « DIAGNOSTICS DES SITES ET SOLS POLLUES »

Appel à communications

Mots-clés : diagnostic, dépollution, techniques innovantes

La région Auvergne Rhône-Alpes est la première région industrielle de France mais aussi celle qui est la plus touchée par les friches. Plus de 1000 sites pollués sont recensés sur le territoire. Ces terrains représentent un enjeu important en termes d'aménagement.

Au vu de cette problématique, la région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le programme ID Fiches, dans le but de requalifier au mieux ces terrains inoccupés.

Le diagnostic est une étape souvent critique de la réhabilitation d'une friche. La qualité du diagnostic et la prise en compte de l'incertitude sont au cœur des préoccupations des maîtres d'ouvrage, acquéreurs ou gestionnaires de sites...

Des questions reviennent souvent telles que :

- **Qu'est-ce qu'un bon diagnostic ?**
- **Quels sont les freins à un bon diagnostic ?**
- **Comment sécuriser son diagnostic ?**
- **Comment mieux remplir son cahier des charges en vue d'un diagnostic de pollution ?**
- **Quels écueils éviter ?**

Afin d'aider les Maîtres d'ouvrage à réaliser leurs diagnostics de sols, un groupe de travail a été formé dans le cadre du projet **ID Fiches**. Les membres de ce groupe ont rédigé des fiches pratiques sur différents cas qui peuvent être rencontrés lors de diagnostic de sols. Un atelier est organisé le **11 Avril 2017** dans les locaux d'**INDURA (Villeurbanne)** pour présenter la boîte à outils qui a été développée dans ce contexte.

Cet atelier sera de plus l'occasion de présenter des exemples de bonnes pratiques ou des retours d'expérience sur le diagnostic *via* des présentations concises et pédagogiques.

ID Fiches lance un appel à communications sur les thématiques suivantes :

1/ Quels écueils éviter ?

Notamment :

- Quels documents à transmettre au bureau d'études pour une offre optimale ("comment mieux remplir son cahier des charges")
- Retours d'expériences de diagnostic qui ont dérivé (notamment l'impact financier)
- Planning des opérations de diagnostic (quid des itérations nécessaires pour aboutir à un diagnostic de qualité)

2/ Comment sécuriser son diagnostic ?

Notamment :

- Retours d'expérience démontrant l'intérêt d'une approche itérative du diagnostic pour la sécurisation des volumes et des filières
- Anticiper le plan de gestion dès le stade du diagnostic pour accélérer le planning et sécuriser son projet
- Importance d'avoir une continuité dans le suivi d'un projet (dispositifs de contractualisation dans le cadre des marchés publics...)
- Amiante et diagnostic sites et sols pollués (obligations, interactions, prise en compte)

3/ Etat des lieux des connaissances en matière de diagnostic ?

Notamment :

- Présentation de techniques innovantes en matière d'aide au diagnostic
- Techniques de terrains pour optimiser les études de préemption
- Recherche des composés volatils : techniques, piège à éviter, interprétation
- Méthodes d'interpolation des données (géostatistique par exemple) : préalables nécessaires, intérêt...

Les présentations devront présenter des retours d'expérience permettant de tirer aussi bien des enseignements positifs que des points d'amélioration.

Les présentations qui décriront des technologies ou des méthodes se devront d'être simples et pédagogiques.

Le format de ces présentations sera de 10 minutes de présentations assorties de 10 minutes de questions / réponses.

Nous vous invitons à adresser un résumé de votre proposition d'intervention (max ½ page) **avant le 17 Février 2017** à :

aurelie.ohannessian@axelera.fr et charlotte.martinez@indura.fr

Contacts :

aurelie.ohannessian@axelera.org / 04 28 27 04 87 / 06 37 58 80 21
charlotte.martinez@indura.fr / 04.82.53.51.53 / 07.52.03.39.60